

UNION FEDERALE CONTRE LES NUISANCES DE L'AEROPORT DE STRASBOURG-ENTZHEIM

BP 60131 67960 Entzheim - contact@ufnase.fr

www.ufnase.fr

Association agréée dans les domaines de la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie

Intervention en Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport 05 décembre 2019

Entre 2017 et 2018, l'aéroport a gagné 7.4% de passagers, et ce gain s'accompagne d'une augmentation du nombre de mouvements IFR, donc de vols commerciaux de passagers, de 22%. Ceci s'explique sans doute, mais ce sont ces mouvements qui sont à l'origine des nuisances.

Entre 23h00 et 6h00, cette augmentation du nombre de mouvements IFR est encore bien plus prononcée, elle a atteint 50%.

Dans cette période nocturne, contrairement à ce qui a pu être affirmé par le passé, , les vols commerciaux de nuit augmentent tous les ans, passant de 1,2% des mouvements IFR totaux en 2014 et avant, à 1,9%, puis 2,2%, 2,4% et finalement à 2,6% en 2018. Ils ont plus que doublés en 5 ans, alors que les vols des exceptions prévues au protocole, dont les vols sanitaires, restent eux parfaitement stables d'année en année avec en moyenne 180 mouvements nocturnes.

Avec 700 mouvements entre 23h00 et 6h00, l'aéroport a atteint en 2018 un record inégalé depuis 1999, et a dépassé de 30% les chiffres annuels les plus élevés depuis la mise en place du Protocole.

Quant à la période période 0h30 – 6h00, réputée être une période de repos nocturne, toute proportion gardée, l'augmentation du nombre de mouvements a été de 70% en un an.

Pour les riverains cette tendance ne va pas dans le bon sens, même si les avions sont réputés être un peu moins bruyants. Nous l'avons dénoncée devant l'aéroport, et en alertant les élus sur la nécessité de préserver la période nocturne.

Nous avons le sentiment d'avoir été entendus et gardons bon espoir qu'au sein de la nouvelle Commission de suivi, avec les maires, et avec les dirigeants de l'aéroport, nous puissions agir pour mieux préserver la période nocturne, tout en accompagnant le développement légitime de l'aéroport, mais dans le respect de la santé des riverains et de l'environnement.